

Centre de Loisirs

Le Mascaret

# CAMPS D'ETE 2025





# Centre de loisirs Le Mascaret

## Fiche d'inscription

Nom de l'enfant :.....

Prénom de l'enfant :.....

Date de naissance : .....

camp du 7 au 11 juillet

camp du 14 au 18 juillet

camp du 21 au 25 juillet

Toute absence doit être signalée auprès de la directrice du centre.

Les absences ne sont pas remboursées.

Seules les absences pour raisons médicales peuvent être remboursées sur présentation d'un certificat médical.

**En cas d'incompatibilité de l'enfant par rapport à une des activités figurant sur le programme, indiquer les activités concernées :**

.....

En signant ce document, vous consentez à ce que la commune de Beautiran traite vos données personnelles recueillies au sein de ce formulaire.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le service Jeunesse de la commune de Beautiran dans un fichier informatisé pour la gestion des inscriptions et la facturation de l'ALSH.

Ces données sont conservées pendant 1 an et sont destinées au service Jeunesse.

Conformément au règlement UE 2016-679 du 27 avril 2016, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité, ainsi qu'à l'opposition en contactant la commune de Beautiran ([contact@mairie-beautiran.fr](mailto:contact@mairie-beautiran.fr)).

Signature :

Date limite d'inscription : le 1 juin 2025

Attention places limitées

La participation financière des familles pour l'accueil des enfants a été calculée sur la base du quotient familial :

- **10,50 € la journée camp** pour un quotient de 0 à 500 €
- **12,10 € la journée camp** pour un quotient de 501 à 700 €
- **13,65 € la journée camp** pour un quotient de 701 à 1 000 €
- **15,30 € la journée camp** pour un quotient de 1 001 à 1 300 €
- **16,80 € la journée camp** pour un quotient supérieur à 1 300 €

**Des tarifs forfaitaires sont appliqués :**

- 18 € pour les enfants scolarisés à Beautiran ou Ayguemorte-les-Graves mais dont les familles résident hors de ces communes.
- 30 € pour les familles qui résident hors Beautiran et Ayguemorte-les-Graves, et dont les enfants ne sont scolarisés ni à Beautiran ni à Ayguemorte-les-Graves.

Pour tout renseignement, contacter la mairie : 05.56.67.06.15 ou 06.35.17.03.59 (Christophe Léon) ou par courriel : [christophe.leon@mairie-beautiran.fr](mailto:christophe.leon@mairie-beautiran.fr)

AUCUN ENFANT NE SERA ADMIS  
SANS **DOSSIER COMPLET** ET LE **BULLETIN D'INSCRIPTION REMPLI**  
REMIS PAR MAIL : [valerie.hurtaud@mairie-beautiran.fr](mailto:valerie.hurtaud@mairie-beautiran.fr)

Mairie de BEAUTIRAN, 12 place de Verdun, 33640 BEAUTIRAN

Tél. : 05.56.67.06.15

Site internet : [www.mairie-beautiran.fr](http://www.mairie-beautiran.fr) – Courriel : [christophe.leon@mairie-beautiran.fr](mailto:christophe.leon@mairie-beautiran.fr)